

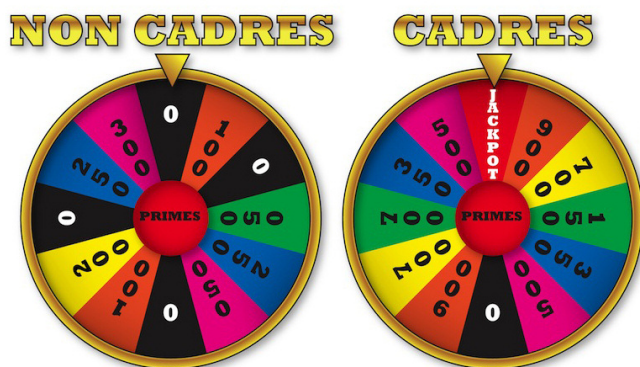
Montpellier, le 9 janvier 2014

PETITS ARRANGEMENTS ENTRE AMIS !!!

L'année 2014 commence sous de biens mauvais auspices. En effet certains d'entre nous se sont vus attribuer une prime selon des critères définis par la direction : performance, contribution individuelle définies comme étant une aptitude à la mobilité sur un même poste mais avec responsabilités accrues, participation à un projet !!!???, Réponse écrite sur le compte-rendu de la réunion DP du 17 décembre dernier.

Alors là, nous saluons la performance, voire l'excellence de la Direction dans la perversité !!! En effet, quand on sait que la Direction générale a décidé que le cadre de distribution de cette prime ne devait pas excéder environ 45% de la population d'une escale, qu'aucune marge de manœuvre n'a été donnée au chef d'escale, il fallait être prestidigitateur pour s'en débrouiller. A MPL, le chef d'escale arrivé chez nous depuis le 10 septembre 2013 décide de s'en remettre à son adjointe qui décide à son tour que tous les AMDE, tous les LEADERS, tous les TSO sont performants et donc de leur attribuer une prime . De plus la

Direction générale a décidé dans sa grande mansuétude, c'est la première fois que nous assistons à un tel phénomène, d'attribuer une prime de 150 euros à tous les permanents syndicaux, tous syndicats confondus (plus pervers tu meurs). A MPL nous avons 2 Permanents Syndicaux (1 CGT, 1 CFDT), 9 AMDE, 7 LEADERS, 6 TSO au total 24 personnes sur 140 agents éligibles se sont vu attribuer d'office cette fameuse prime dont le montant varie en fonction de la catégorie à laquelle l'agent est rattaché. **24 personnes sur 140, soit 17%, reste donc 28% soit environ 40 salariés** distribuées sans véritable consultation, à la volée et surtout avec une objectivité douteuse. En effet, certains avaient eu leur entretien annuel 2012 (FAA ou EAP), d'autres pas. Sur quoi s'est-on appuyé en réalité, des agents connus et reconnus pour leur excellence, leur disponibilité, leur investissement n'ont rien eu et d'autres qui ont obtenu la prime se posent la question de savoir pourquoi ils l'ont mérité plus que leurs collègues qui font le même boulot tous les jours à côté d'eux !!! Résultat : de l'amertume, de la ran-



chaque salarié aura
une chance* de toucher une prime.

*Sélection au lancé de dé :



cœur, des larmes, de la colère et plus grave de la démotivation pour des agents qui ont fait tourner cette escale avec des conditions de travail fortement dégradées depuis trois ans.

Depuis 2010 la Direction a mis en œuvre, sans état d'âme, le Plan Transform 2015 et l'accord ATT. En effet, ce que nous vivons aujourd'hui découle directement de ces accords, accords que la CGT n'a pas signé et dénonce depuis tou-

jours, à cors et à cris. Nous avons subi deux plans de départs volontaires, notre escale est reconnue comme étant en sous-effectif mais aussi comme étant bien placée au niveau du coût unitaire de la touchée pondérée, seul marqueur reconnu par la Direction Générale pour mesurer la rentabilité d'une escale. A ce titre, non seulement tous les agents de l'escale étaient éligibles à la prime mais ils auraient du légitimement la percevoir. Quant à l'encadrement de proximité, cette prime leur a été versée dans un objectif bien défini : « **responsabilités accrues et participation à un projet** » !!!.

En clair, on va leur demander d'atteindre les objectifs de productivité fixés en central (pour rappel il faut fabriquer cette année 13 sureffectifs) et en même temps veiller à la santé physique et mentale des salariés, ce qui est une obligation légale de l'employeur. Autant dire qu'il va falloir faire le grand écart et savoir manier à la fois le bâton et la carotte d'un côté et être garant de la relation sociale de l'autre.

Quelques centaines d'euros pour ça, ce n'est finalement pas cher payé !!! Et jusqu'à quel point peut on adhérer quand cela exige un dédoublement de la personnalité en permanence, jusqu'où peut-on aller pour quelques centaines d'euros supplémentaires ?

Au-delà de toutes ces considérations, la Direction semble aujourd'hui avoir atteint son objectif : semer la zizanie, faire avancer « à la carotte » comme de vulgaires bourricots !!!

Ne lui donnons pas satisfaction, ne marchons pas dans cette manipulation grossière qui vise à diviser pour mieux régner.

2014 ne sera pas une année facile, il faudra la jouer « collectif », on a tout à y gagner. Nous serons à vos côtés pour mener cette énième bataille, la Direction a fixé des objectifs draconiens aux escales de province, d'autres collègues vont quitter l'entreprise. Cela va entraîner des réorganisations lourdes dans tous les services, des changements de grilles horaires, bref un véritable bouleversement, alors l'heure n'est ni à la division ni à la résignation mais au rassemblement.

Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons limiter les dégâts. Relevons la tête, **il n'y a pas de bons ou de mauvais agents**, celui qui pense qu'il est meilleur aujourd'hui sera mauvais demain pour la Direction, quand elle lui aura fixé des objectifs impossibles à atteindre. De plus, ne nous laissons pas distraire, cette prime porte bien son nom ça reste une prime imposable sur laquelle toutes les charges sont prélevées.

Notre organisation syndicale se bat depuis toujours pour une véritable augmentation de salaire, des points qui eux sont un élément fondamental de notre salaire et de notre carrière professionnelle et qui comptent aussi pour la retraite.

Soyons clairvoyants, **la Direction veut tuer son chien POINTÀPOINT** et pour cela elle est prête à l'épuiser, à le rendre malade, à lui inoculer la rage s'il le faut mais en lui donnant de temps en temps un petit os à ronger pour détourner son attention et ne pas le rendre trop agressif, il ne faudrait pas qu'il morde tout de même !!! Face à cette stratégie perverse nous n'avons qu'une solution : **garder la tête haute, resserrer les rangs et faire face !!!**

BONNE ANNEE À TOUS ET PLEIN DE BELLES VICTOIRES POUR MONTPELLIER

PS : la prime de 150 euros attribuée à F. MARCHAIS permanente syndicale CGT sera reversée à un organisme humanitaire.